

# La Genèse de l'OT



## 1997 Au commencement était la Carte (des territoires vécus)

► Rendre visibles les dynamiques des territoires français

Juste avant le CIAT de 1997, l'Insee construit un zonage qui tient compte à la fois des lieux de résidence et de travail des individus et de l'emplacement des services de proximité. Coup de cœur du Délégué, Jean-Louis Guigou !

Un Observatoire pour « faire émerger une vision globale et cohérente de nos territoires »  
 Frédéric de Saint-Séverin, secrétaire d'Etat à l'aménagement du territoire, discours d'installation de l'OT le 24 mars 2005



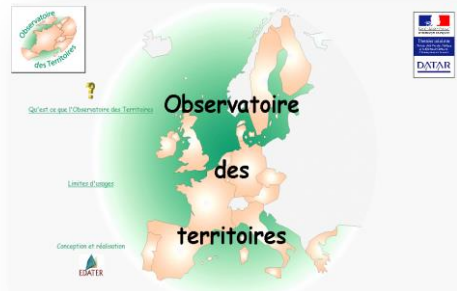
## 2001 L'Odyssée de l'Espace

► Une démarche partenariale de construction d'un référentiel pour appréhender le territoire

► Premier recensement critique de 52 indicateurs pour illustrer les enjeux de l'aménagement

► Premiers inventaire et typologie de 57 zonages

► Conception d'une maquette dite « EDATER » pour mettre à disposition ces informations territoriales



Le prototype du site internet de l'OT !



## 2004 La Création

► Fixer par décret les missions de l'OT et la composition du conseil d'orientation

## POURQUOI CRÉER UN OBSERVATOIRE À LA DATAR ?

### Un centre de ressources interne à consolider et ouvrir



Besoin interne de données territorialisées  
 Enjeu de structuration de celles-ci  
 Ouvrir cette expertise à un réseau partenarial

### Une multiplication des acteurs de l'aménagement



« Acte II » de la décentralisation en 2004 :  
 ► les élus locaux veulent des données pour mesurer et comparer les dynamiques de leur territoire ; il faut un lieu pour organiser ces échanges.



« La décentralisation doit s'appuyer sur un état des lieux des inégalités territoriales »  
 Jean-Pierre Raffarin, Premier Ministre, lors du CIADT du 13 décembre 2002



« Il nous faut mettre en place les conditions d'un dialogue permettant de partager informations et diagnostics sur la situation des territoires et ses déterminants. [...] Cet observatoire doit être exemplaire du dialogue que nous souhaitons établir avec les collectivités territoriales. »  
 Frédéric de Saint-Séverin, secrétaire d'Etat à l'aménagement du territoire, discours d'installation de l'OT le 24 mars 2005



10 pays entrent dans l'UE en 2004 : les enjeux de la politique de cohésion sont renforcés, comme le besoin d'une expertise française sur les dynamiques territoriales



« Les données nationales ne suffisent plus »  
 Frédéric de Saint-Séverin, secrétaire d'Etat à l'aménagement du territoire, discours d'installation de l'OT le 24 mars 2005

### Des possibilités technologiques à organiser



Progrès des TIC et d'internet : accès direct aux bases de données, carto interactive...  
 ► Profusion, dispersion, cloisonnement des données... : organiser ce qui émerge !

## Odysée (n.f.) : voyage long et aventureux

Les réflexions autour des indicateurs et zonages de l'aménagement du territoire et de la manière de les organiser sont restées une source inépuisable de débats, de réunions et de groupes de travail depuis 15 ans.

« Une information toujours plus riche [exige] de notre part plus de sélectivité »  
 Frédéric de Saint-Séverin, secrétaire d'Etat à l'aménagement du territoire, discours d'installation de l'OT le 24 mars 2005

## 3 MISSIONS



Constituer un lieu unique pour rassembler et diffuser une sélection d'indicateurs statistiques territorialisés, régulièrement actualisés



Etablir périodiquement un rapport sur l'état des territoires structuré par les principaux enjeux liés aux territoires : dynamiques démographiques et économiques, cohésion et inégalités, développement durable, suivi des politiques publiques, etc.



Animer un réseau de partenaires producteurs et utilisateurs de données territoriales associant administrations, représentants des collectivités et universitaires

## 2005 La construction



► Mettre l'Observatoire en route !



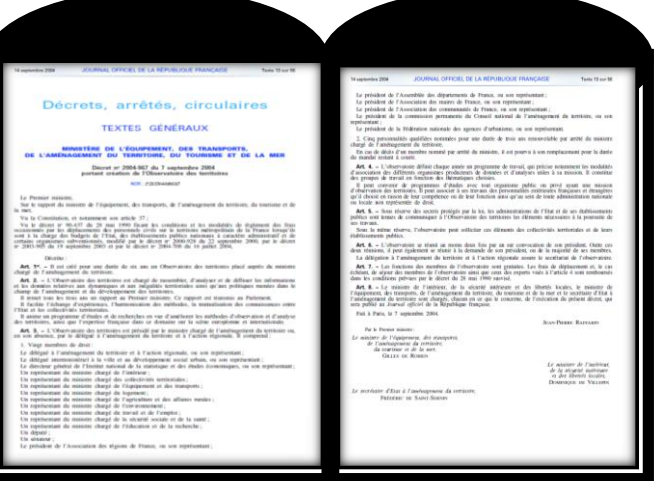
Mars : installation du conseil d'orientation de l'Observatoire



Juin : ouverture du site [territoires.gouv.fr](http://territoires.gouv.fr)



Décembre : remise du premier rapport à Christian Estrosi, Ministre délégué à l'Aménagement du territoire



Le Décret du 7 septembre 2004

